

	FT 005/006 02/01/2024 Page 1/2	<h2>FICHE PÉDAGOGIQUE</h2>	Établi et validé par : P. PERNOT	
---	---	----------------------------	--	---

TITRE : DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES OUVRIERS DU BÂTIMENT

Durée	Domaine	Public concerné	Contact - Référent
À définir avec l'entreprise	Communication	Ouvriers -	Philippe PERNOT sociat@orange.fr

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le dispositif de formation « Développer l'autonomie des ouvriers du Bâtiment » a été mis en place pour répondre à la demande des Professionnels du Bâtiment : renforcer les compétences d'ouvriers possédant la maîtrise technique de leur métier, notamment en matière de communication et de comportements professionnels.

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

Nous contacter

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation sera animée par :

Philippe PERNOT.

- Formateur à SOCRIAT depuis 1988.
- Soit 36 années d'expérience en Gestion des Ressources Humaines, communication de face à face, techniques de management « de terrain » et en formation de responsable d'équipe dont 29 ans dans le BTP
- Intervenant dans le dispositif DAOB en communication depuis 2007
- 1986 : Diplômé de L'École des Cadres et des Affaires économiques en Gestion des Ressources Humaines.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait partie d'un dispositif, qui prévoit en amont du démarrage la définition d'un projet concerté entre le responsable d'entreprise et le salarié.

Un tuteur s'engage à mettre le stagiaire en situations professionnelles, à assurer l'accompagnement du salarié tout au long de la formation et à participer en lien avec le formateur et le responsable d'entreprise à la validation des acquis. La méthode basée sur l'alternance permet :

- Une prise en compte des attentes spécifiques de l'entreprise et de son salarié
- Des objectifs de formation prenant appui sur les situations professionnelles vécues par les stagiaires
- Une formation assurée par des intervenants spécialisés dans les formations BTP
- Des périodes en centre de formation sous la responsabilité du formateur
- 1 demi-journée de regroupement avec les tuteurs / 1 avec les responsables d'entreprise
- Des périodes d'application en entreprise sous la responsabilité du tuteur

En outre cette action de formation s'appuie sur le vécu des stagiaires dans leur vie professionnelle.



◇ La méthode développée est basée sur des exposés, des travaux en sous-groupes, des témoignages vécus par les stagiaires ainsi que des simulations et jeux de rôles avec utilisation de vidéo sans oublier la remise de documents pédagogiques.

◇ Un aide-mémoire reprenant le contenu et la méthode, est remis aux participants à l'issue de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

. Évaluation à chaud par chaque stagiaire de leur satisfaction générale, de l'atteinte des objectifs énoncés en début de formation, de l'accueil, de l'intérêt personnel, de la pédagogie, des connaissances techniques du formateur, de l'ambiance, de l'organisation matérielle, des informations initiales, de la documentation remise. Toutes les notations et commentaires sur ces différents points sont annotés dans un formulaire d'évaluation.

. Ces évaluations donnent lieu à une synthèse réalisée par le formateur et envoyée aux entreprises en toute fin de formation.

. Une évaluation des capacités à l'issue des 10 journées est réalisée en salle, par le formateur à partir d'un référentiel (Grille de diagnostic) préalablement rempli par le chef d'entreprise ou son représentant au début de la formation.

. Une évaluation des compétences à l'issue d'une période de 6 mois d'application est réalisée en entreprise, par le chef d'entreprise ou son représentant à partir d'un référentiel (Grille de diagnostic) préalablement rempli par lui-même en début de formation.

SITUATION DE HANDICAP

Pour toute personne en situation de handicap, veuillez contacter notre référent

INDICE DE SATISFACTION DU MODULE

NOMBRE DE STAGIAIRES FORMÉS À SOCIAT EN 2023

3,85/4

470

